

La Petite Tunisie

Le Petit Journal

SOCIALE

La Tunisie Socialiste

Inscriptions 1^{re} page 10 fr. la ligne; Echos 5 fr.; 2^e page 3 fr. Abonnements et annonces payables d'avance.

Rédacteur en chef: Emile LACROIX

Abonnements Tunisie-Constantine: 12 fr. par an France 15 — Etranger 20 fr. par an

La libre Amérique

Les citoyens du pays que l'on cite comme le plus attaché à la liberté individuelle, se sont éveillés un beau matin avec un gentil petit décret qui leur enjoignait d'avoir à verser tout leur or à l'Etat dans le plus bref délai. Par ailleurs le cours du dollar papier devenait ainsi purement conventionnel et les capitalistes de tout rang n'avaient d'autre alternative que de liquider au plus vite leurs bank-notes en les échangeant contre des valeurs représentatives plus concrètes et moins sujettes à fluctuation.

Il faut reconnaître que pomper l'or et menacer les thésauriseurs de la planche à tirage, est un moyen infaillible pour obliger les plus timorés à financer des entreprises même très aléatoires, mais le procédé est profondément démoralisateur et il faut être tombé bien bas, pour admettre sans protester de telles méthodes.

L'intérêt bien compris de l'Etat est au contraire d'inspirer confiance, de posséder une unité monétaire saine sensiblement comparable à elle-même dans les plus graves circonstances et qui toujours puisse représenter aux yeux de ceux qui ont offert leur contribution et qui touchent des arrérages, un pouvoir d'achat aussi voisin que possible de la valeur initiale de leur prêt. Par exemple un artisan ou un commerçant se constitue pour la vieillesse les revenus indispensables pour lui permettre une existence décente; il économise sur ses maigres ressources pour n'être point à la charge de la société quand viendra l'âge des infirmités; au début du siècle une rente mensuelle de 100 francs permettait la vie au ralenti et une vieillesse exempte de privation, le grand cataclysme de la guerre a passé là-dessus et ceux qui ont apporté pendant de longues années des francs-or à l'épargne reçoivent, aux portes du tombeau, en francs dévalorisés, une part désiroire du capital initial.

C'est l'Etat qui a le premier donné l'exemple de la faillite honteuse à ses engagements, qui a gorgé les uns et dépouillé les autres. Que cet Etat soit allemand, anglais, français ou américain peu importe, les faillites des collectivités sont plus graves que les faillites individuelles, surtout quand elles sont voulues et nullement nécessaires comme c'est le cas quand l'Etat s'érige en grand justicier et prétend réduire les uns au profit de ceux-là mêmes qui, toute leur vie durant, ont vécu dans l'insouciance du lendemain.

L'Etat ne devrait intervenir dans la querelle du capital et du travail que pour exiger que la lutte soit loyale, sans tricherie et sans dumping, la loi de l'offre et de la demande doit seule jouer aussi bien entre les individus qu'entre les nations; tant pis si des collectivités doivent s'adapter à des exigences nouvelles issues des conditions de la vie moderne et des progrès incessants du machinisme ou de la locomotion. Toutes contraintes et toutes protections artificielles qui faussent le droit égal pour tous de produire aux meilleures conditions tout ce qui est nécessaire aux besoins des hommes, sont de toute évidence la cause des désordres démographiques de l'heure actuelle.

Produire 100 kilos de beurre ou de blé aux environs de Rochefort ou de Buenos-Ayres ne devrait pas donner plus de satisfaction au producteur chartrais qu'au producteur argentin dans les mêmes conditions d'exploitation s'il existait une commune mesure monétaire pour rémunérer l'un ou l'autre et si les échanges de toute nature s'effectuaient librement, mais à chaque instant sous prétexte de défense économique des coefficients indiciels créent des charges pour les uns, des primes à l'exportation pour les autres, si bien qu'on ne sait plus où l'on va qu'il s'agisse du sucre, du café, du blé, voire même du fer, du charbon ou des pétroles.

Une armée de primitifs, dans tous les pays du monde, compulse sans cesse des traités, nage dans les traités commerciaux, suspend, rétablit, renforce des taxes de toutes sortes sans souci des ruines qu'on accumule et des colères qu'on allume. Le dernier geste du président Roosevelt met un comble aux mesures qu'en temps de paix on ose prendre pour forcer le cours des transactions. L'or monnayé retournera peut-être dans les coffres de l'Etat, mais on se rabattra sur les bijoux,

le platine, les diamants, voire sur d'autres métaux précieux, dont la possession saura tout aussi bien représenter une part condensée des richesses acquises que tout être humain tient à conserver jalousement.

On prétend que la cause initiale de tout ce gachis américain remonte à la carence des débiteurs de la grande guerre. L'Allemagne a tout cassé, disait-on, l'Allemagne paiera et, en effet, tant qu'elle voulut tenir ses engagements, les choses n'allaient pas trop mal; peu à peu chacun rentrait dans son dû et les Etats-Unis n'ont pas connu de période plus florissante que celle pendant laquelle les alliés ont occupé la rive droite du Rhin. Mais du jour où les grands briseurs de vaisselle ont pu retrouver pleine et entière liberté, ce fut la fin de leurs bonnes dispositions. Ils n'eurent désormais d'autre plan que d'échapper à leurs obligations, aidés en cela par tout ce que l'Amérique contient d'idéologues, de songes creux et aussi de financiers véreux.

Qu'on le veuille ou non le problème des dettes est un tout complexe et la défaillance des uns, entraîne celle des autres. L'Amérique a donc fait en définitive des générosités avec les ressources de ses propres contribuables: c'est immoral à un double point de vue: d'abord parce que ce sont les allemands cause initiale de l'affreux cataclysme qui bénéficient d'une élémence injustifiée, en second lieu parce que ceux qui ne se sont jetés dans la mêlée que pour mettre fin à des atrocités sans nom ne méritaient pas d'être frappés dans leurs biens.

Le résultat de tout cela est que sous la poussée hitlérienne les marchands de canons vont encore connaître de beaux jours, et nos bons voisins qui n'avaient plus le sou pour réparer le mal commis en auront sans nul doute pour réaliser la parité d'armements qu'ils demandent à cor et à cris.

CIVIS. BULLETIN

Les décrets "super-scélétrats"

C'est ainsi que les qualifient nos confrères de la presse nationaliste tunisienne. Nous n'en disconvions pas, mais ils nous rendront justice à Duran-Angliviel et à nous que nous les avons prévus qu'ils allaient trop loin et qu'un beau jour, ou plutôt un vilain jour, le Gouvernement serait amené à prendre des décisions sévères pour arrêter ce débordement contre S. A. le Bey et notre pays, protecteur de la Tunisie.

Ils n'ont voulu tenir compte de rien, et le Résident Général a pris des décisions que nous ne soupçonnions pas, surtout l'internement dans un douar ou une ville, ce qui nous a péniblement impressionnés, car au même moment M. Guérin, député de l'Aisne, prenait l'initiative de demander la suppression de l'internement en Algérie.

Aussi est-il probable que les nouveaux décrets sont simplement un épouvantail destiné à modérer le ton de nos confrères et des têtes folles qui, à la moindre occasion, descendent dans la rue et provoquent des manifestations qu'un Gouvernement ne saurait tolérer sans passer pour manquer d'autorité.

On dit bien que l'apaisement s'était fait sur la fetoua qui admet l'enterrement des musulmans naturalisés français dans les cimetières musulmans après la note informant le public que des carrés séparés du restant des cimetières seraient créés dans chaque cimetière. C'est ce que nous demandions dans un précédent numéro dont s'est peut-être inspiré le Gouvernement.

Pour en revenir aux décrets, nous mentionnons à tout notre passé si nous les acceptons sans protester comme nous avons protesté contre le cautionnement, contre le décret de M. Lucien Saint que Duran-Angliviel a qualifié de scélétrats.

C'est peut-être pour cela qu'on n'en a jamais fait l'application ni ici ni dans les autres colonies où il a été mis en vigueur. Et il en sera probablement de même pour ces derniers car, qu'on le veuille ou non, ils existent, et il est à souhaiter qu'aucun de nos confrères nationalistes ne tombe sous le coup de ceux-ci. Du reste, depuis la promulgation au "Journal Officiel tunisien", on voit

qu'il y a quelque chose de changé. Nos confrères ont mis une sourdine à leurs attaques contre le Protectorat, mais ils emploient la tactique du persiflage, car ils savent que cela porte autant que l'attaque directe et sans tomber sous le coup de la loi ou des décrets, fussent-ils scélétrats ou super-scélétrats.

Les Naturalisations en Tunisie

Notre excellent ami, M. Emile Morinaud, ancien ministre, a demandé à la Résidence Générale de vouloir bien lui fournir le nombre de naturalisations au cours des trois dernières années 1930, 31 et 32, et des précédentes, ainsi que leurs nationalités.

Il a reçu la lettre suivante :

Avant la loi Morinaud	3862
Depuis la loi Morinaud :	
1924	1650
1925	3298
1926	3174
1927	2858
1928	2927
1929	2901
1930	1699
1931	1644
1932	1866
TOTAL	25579

Sur ce chiffre il y aurait à peu près 1.500 musulmans, tunisiens ou algériens.

Et à ce sujet un tunisien naturalisé lui écrit une longue lettre qui serait à reproduire toute entière, mais que le défaut de place nous en empêche. L'auteur lui demande que la fetoua paraisse au "Journal Officiel tunisien", ce qui lui donnerait force de loi et le public pourrait en prendre connaissance.

Le déficit du Budget algérien

L'an dernier, on s'en souvient peut-être, le Gouverneur général de l'Algérie convoqua les délégations financières presque en été, ce qui nous fit écrire: "Il en a une santé M. le Gouverneur Général". Et si la convocation avait lieu à cette époque, c'est qu'il y avait un trou au budget de quelque importance qu'il fallait combler au plus tôt.

Mais les délégations ne se hâtèrent pas faire et ne voulurent point manquer à leur parole de ne pas relever les impôts ou d'en créer d'autres.

Et le Gouverneur dut se débrouiller comme il le put. Aujourd'hui, le trou était de 150 millions, et M. Cardé s'arrachait les cheveux car il savait que les délégations ne marcheraient pas pour le combler par des impôts nouveaux, car le fardeau du fonctionnarisme est d'importance là-bas aussi: 500 millions, une paille.

Mais quelqu'un, M. Arys, trouva sinon à boucher le trou, tout au moins une grande partie, 75 millions, avec l'impôt sur l'essence et les pétroles.

Certes, nous pourrions, de ce nouveau coup porté au commerce de l'automobile en Algérie, nous consoler avec M. Munch qui pense qu'un relèvement du prix de vente de l'essence se traduisant par un retour à la traction animale accroîtrait la consommation de l'orge, de l'avoine et du foin, pour le plus grand bonheur de l'agriculture. Mais ce retour au bourric ne nous sourit guère.

Plus perspicace a été M. Laffont qui a demandé au Commissaire du Gouvernement quels sont les droits qui frappent les pétroles à leur entrée au Maroc. M. Laffont n'a pas eu son renseignement. Aussi jugeons-nous utile de le lui fournir en reprenant les chiffres que nous avons déjà publiés dans le "MESSAGE" du 28 avril :

ALGERIE :

Froits de douane	77 30
Taxe de circulation	35 00
Océroi de mer	5 00
Droits de statistiques	0 06
Surtaxe de péréquation	10 40
Péage	0 21
Timbre redevance Douane 3	0 20
	07 90

TUNISIE :

Froits de douane	11 50
Taxe de consommation augmentée de 3 francs depuis le 1 ^{er} janvier 1933	11 00
Droits de statistique	0 06
	22 56

MAROC OCCIDENTAL :

Droits de douane 12,50 % de 76 francs, c.-à-d. P. O. 20 francs	
taxe de consommation et 20 % bénéfices	9 50
Taxe de consommation	20 00
Droits de porte	1 05
	30 55
Timbre redevance Douane 1,25 %	0 04
	30 09

MAROC ORIENTAL :

Droits de Douane 5 % ad valorem sur 75 francs	3 80
Droits de circulation	20 00
	23 80

N'avions-nous pas raison, alors, d'écrire que le consommateur algérien est deux à trois fois plus imposé que les consommateurs tunisien et marocain ? Rappelons aussi ce détail que nous avons souligné: bien que nous n'ayons pas le carburant national en Algérie nous payons tout de même une taxe de 10 fr. 40 par hectolitre. L'Automobile-Club de la Province d'Alger a demandé en haut-lieu pourquoi cet impôt n'est pas supprimé. On lui a répondu que la réclamation était justifiée... et la taxe a été maintenue.

Si en payant en Algérie des impôts trois fois supérieurs à ceux de Tunisie les compagnies de pétrole arrivent à réaliser un bénéfice supplémentaire de 75 millions, négligez que réalisent nos compagnies de pétrole et dont le Grand Conseil aura à tenir compte à la prochaine session. Paul LUX.

"Tunis Socialiste" n'est pas content des camarades

En prenant sa tenue légère d'été, c'est-à-dire en paraissant sur 2 pages, "Tunis Socialiste" a laissé exhaler son amertume de voir le peu d'empressément des camarades seconder ses efforts en s'abonnant afin de continuer sa parution sur 4 pages, tout au moins jusqu'aux grandes vacances.

La position que nous prenons sur tous les problèmes tunisiens, dit-il, n'est jamais conditionnée par le souci de faire plaisir aux uns ou aux autres. Nous disons ce que nous savons être la vérité. Naturellement c'est en sacrifiant des concours de publicité qui nous seraient utiles et dont nous sommes privés. Le journal ne peut vivre que par les abonnements. C'est ce que nos amis qui se contentent d'acheter notre numéro quotidien ne comprennent pas suffisamment.

Si l'on reconnaît les services que rend "Tunis-Socialiste" à l'intérêt public, il faut s'abonner et payer régulièrement son abonnement. Tout le reste, toute la sympathie verbale dont on nous inonde ne compte pour rien. Nos fournisseurs de papier et d'encre ne peuvent s'en satisfaire. Nous mettons nos dépenses à la mesure de nos ressources: en attendant des jours meilleurs.

Ceux qui ne veulent pas voir disparaître "Tunis-Socialiste" n'ont qu'à faire l'effort que nous leur demandons: qu'ils s'abonnent et paient leur abonnement et qu'ils fassent abonner leurs amis.

Nous leur demandons de réfléchir à ce que seraient les affaires tunisiennes si notre journal n'existait pas.

Tu parles ! Ces dernières lignes marquent que nos confrères ont une très bonne opinion d'eux-mêmes, comme l'avaient les rédacteurs de notre journal il y a plus d'une trentaine d'années.

Et la terre ne pouvait pas nous porter !!! Lisez Excelstior et Dimanche Illustré avec ses incarcérables Elcot, Zig et Puce et Alfred le pingouin.

L'ARGUS édite l'ARGUS de l'OFFICIEL qui peut donner tous les votes des hommes politiques. L'ARGUS peut procéder à toutes Recherches Rétrospectives.

Contre la paresse

Le paresseux gâche sa vie et devient un raté, un aigri et un envieux. Ne nous le dissimulons pas, combattre la paresse est une entreprise difficile. Une tâche manque d'intérêt ou elle en a moins qu'un jeu avec lequel elle entre en concurrence; contre cette défaillance de l'intérêt spontané, il faut, dirait-on, faire appel à la volonté. Sans doute, mais il ne s'agit pas seulement de donner un emploi à cette volonté, il faut en réalité la constituer, l'éduquer.

Comment demander un effort à l'être qui obéit toujours à la loi du moindre effort, à celui qui pour s'épargner toute peine est prêt à sacrifier ambition, niveau de vie et bien-être ? Comment vaincre cette force d'inertie ?

Il n'est pas d'auxiliaires plus puissants que les sentiments sociaux, si vous voulez devenir un laborieux, il faut vivre d'abord dans un milieu de laborieux où le travail est à l'honneur, où l'exemple en est donné à chaque instant. Choisir son milieu, ses relations, se créer une atmosphère morale favorable, c'est fortifier de toute notre sociabilité, notre bonne volonté de travail. Et le réconfort de la victoire remportée sur notre paresse s'inscrit à l'actif de notre volonté. DREVON.

Echos et Nouvelles

Mme MANCERON A FAILLI SE NOYER. Son jeune fils, qui prenait un bain à La Marsa, s'était trop aventuré; elle a voulu lui porter secours comme toute maman l'aurait fait.

Mais elle a perdu pied et a failli se noyer. Elle a été secourue par un passant qui l'a aidée à monter à terre. Elle a été retirée de sa position dangereuse.

Nous nous en félicitons, et espérons qu'à l'avenir un peu plus de surveillance évitera le retour de pareil incident.

A LA COMPAGNIE C. F. T. M. Philippar, président du Conseil d'administration de la Compagnie des chemins de fer tunisiens, est arrivé à Tunis par la nouvelle ligne de Kalaa-Djerda, où M. Durandea, directeur de la Compagnie, est allé l'attendre.

Nous adressons à M. Philippar, nos souhaits de bienvenue en Tunisie, où, paraît-il, il ne fera qu'un court séjour.

HOMMAGE A Mme L. SAINT. Le Medjless el baladi, qui est le conseil municipal indigène de Fez, vient d'adresser à Mme Lucien Saint, en reconnaissance des bienfaits qu'elle apporte dans ses œuvres d'assistance et pour son dévouement à l'enfance musulmane, une lettre d'hommages dans laquelle on peut lire notamment :

"Vous avez pensé aux mères, vous avez eu pitié de ces femmes et de leurs enfants qui souffrent de l'ignorance des matrones et vous avez fait construire la maternité de la ville nouvelle sans chercher d'autre but que celui de la charité.

"Vous avez employé un personnel féminin, selon les mœurs musulmanes. Vous vous êtes aperçu qu'elle était éloignée pour les habitants de la Médina et vous avez créé une annexe dans la vieille cité. Nous vous remercions au nom de la population de Fez qui sait estimer ses bienfaiteurs, reconnaît les bonnes œuvres et n'oublie jamais quiconque l'aide à acquérir plus de prospérité."

TROP D'ARRETS NUISSENT. Les propriétaires des immeubles situés vers l'extrémité Est du village de Saint-

AVIS

Vente à enzel de terrains à bâtir au Kram : Les lotsissements Tarf Et-Tela et Chouchania situés à proximité de la station du Kram et comprenant respectivement 15 et 17 parcelles ayant des contenance variant entre 147 et 583 m2 seront mis en vente par voie d'adjudication, aux enchères publiques, le premier, le 19 mai et les jeudis suivants, le deuxième le 1^{er} mai et les jeudis suivants à 9 heures du matin, au siège de l'Administration des Habous, sur des mises à prix d'enzel fixées entre 1 fr. 50 et 2 fr. le mètre carré.

S'adresser au Bureau Foncier à l'Administration des Habous.

Germain souhaitait, depuis longtemps, d'être desservi par une halte de chemin de fer.

Cette halte a même déjà été baptisée « Halte de Saint-Nicolas ».

Une pétition circule, actuellement, parmi les intéressés dans le but d'obtenir la création de cet arrêt du chemin de fer, à l'occasion de l'établissement de la double voie, entre Tunis et Hammam-el-Lif.

Si on l'écartait on créerait une station devant chaque villa. Or, un chemin de fer n'a jamais été un tramway.

NECROLOGIE

Nous avons appris avec peine la mort de Mme Simon Zana, l'épouse tendrement aimée de notre excellent confrère et ami, directeur du « Petit Matin », enlevée en quelques heures à l'affection de son mari, de ses enfants, de sa famille et de ses amis.

Mme Berthe Zana secondait très utilement son mari dans sa lourde tâche et l'aidait de ses conseils dont le journal profitait en devenant de jour en jour plus intéressant.

Ce deuil est vivement ressenti non seulement par ses confrères mais par tous ceux qui la connaissaient et l'estimaient.

Nous réitérons à notre ami Zana et à sa famille nos plus sincères et attristées condoléances.

Dimanche 14, décédait à Tunis Mme veuve Mourali, mère de notre confrère M. Chadli Mourali, directeur du « Monir ».

En cette douloureuse circonstance, nous assurons la famille Mourali que nous prenons une large part au deuil qui la frappe.

DES DEUILS DANS LA PRESSE

Le premier à Paris, c'est notre confrère, M. H. Monnier, directeur-administrateur des revues : « Le Phosphate et les Engrais » et de l'« Industrie Chimique ».

Nous ne connaissons pas la seconde, mais la première, « Le Phosphate », depuis sa création et les campagnes intéressantes qu'il a menées pour la défense du précieux engrais.

Nous nous associons au deuil qui frappe sa famille et nos confrères et les prions d'agréer nos sincères condoléances.

Le second à Casablanca où notre confrère Carrette-Bouvet vient de s'éteindre après une longue maladie qui le clouait sur un fauteuil jour et nuit sans pouvoir prendre un peu de repos.

Décrite la vie de luttés qu'il mena dans son « Cri Marocain » serait une tâche trop lourde. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il n'aurait pas le Maréchal Lyautey.

Avant d'aller au Maroc Pichon avait nommé secrétaire de contrôle civil à Maklar, croyons-nous.

Aussitôt débarqué du bateau il s'y rendit, et le jour même ou le lendemain il reprit le chemin de Tunis où il demeura sans faire part de sa présence.

Au bout de quelques jours le Contrôleur civil, le Commandant Bordier, né le voyant point revenir, écrivit à la Résidence pour savoir où ce qu'était devenu son secrétaire ?

On se mit à sa recherche et on finit par le découvrir.

— Que faites-vous ici et pourquoi n'êtes-vous pas à votre poste ?

— Alors, vous croyez que je suis venu en Tunisie pour aller m'enterrer dans le bled ?

— Alors voyez le Résident Général qui veut vous parler et vous attend.

Carrette se rendit auprès de lui et sortit du bureau lesté de quelques billets de mille et reprit le chemin de Paris pour diriger ensuite ses pas au Maroc.

Il était, croyons-nous, le frère ou le beau-frère de la dame d'honneur de l'impératrice Eugénie et natif de Bourbon.

Nous prions sa veuve, ses enfants et nos confrères du « Cri Marocain » d'agréer nos vives condoléances.

AUX RENTRÉES

Comme nous l'annoncions, notre ami, M. J. Bessis, administrateur et directeur général de la Banque de Tunisie, est rentré jeudi soir complètement guéri et a repris immédiatement ses fonctions.

Amedjallah !

A LA MEDINA

Nous avons appris avec plaisir que notre excellent ami M. Ali Sakkat, président de la Municipalité et Cheikh el Médina, complètement rétabli de la maladie qui l'avait éloigné pendant quelques semaines de ses occupations, a repris ses hautes fonctions et nous l'en félicitons bien amicalement.

ENCORE UN DECES

Au moment de mettre sous presse nous apprenons avec une très vive peine la mort, à l'âge de 47 ans, de Henri Omessa, directeur de l'« Eveil d'Ajaccio », chevalier de la Légion d'honneur, fils de notre sympathique et vieil ami M. Pierre Omessa, délégué au Grand Conseil.

En cette douloureuse et triste circonstance nous prions notre ami d'agréer nos plus sincères condoléances.

LA HALTE D'AIN KERMA

Cette halte tant attendue a dû être demandée par la Compagnie des Phosphates de Constantine avec les quelques colons du voisinage.

Il y a dans ces parages un important

gisement de phosphates qui ne pouvait être exploité sans chemin de fer et naturellement sans gare.

La lacune va être comblée et nous souhaitons à la C.F.T. que la Compagnie de Constantine lui fournisse un important tonnage de phosphates à transporter pour remplacer ceux de Kalâat-es-Senam, de Kef Rebiba et Tébakka.

Cette dernière, en état de liquidation judiciaire, mais dont les créanciers, même privilégiés, n'arrivent pas à toucher un centime du liquidateur M. Contant.

Le Parquet de la Seine pourrait peut-être s'intéresser à cette dernière affaire douteuse de Tébakka et savoir où sont passés les millions des actionnaires qu'on a trompés puisque c'est le gisement de Birlafou qui a été exploité un moment et jamais Tébakka.

Administration des Habous
Avis

Vente à Enzel de terrains à bâtir au Kram

Les lotissements Tarif Et-Tela et Chouchania situés à proximité de la station du Kram et comprenant respectivement 15 et 17 parcelles ayant des contenances variant entre 147 et 563 m² seront mis en vente par voie d'adjudication, aux enchères publiques, le premier, le 29 mai et les jours suivants, le deuxième le 1^{er} juin et les jours suivants, à 9 heures du matin, au siège de l'Administration des Habous, sur des mises à prix d'enzel fixées entre 1 fr. 30 et 2 francs le mètre carré.

Pour tous renseignements, consulter les plans et cahiers des charges, s'adresser au Bureau Foncier à l'Administration des Habous.

Le directeur des Habous, MOHAMED SAADALLAH.

Direction Générale de l'Agriculture du Commerce et de la Colonisation

Direction des Domaines et de la Colonisation

Avis

Le vendredi 23 juin, à 10 heures du matin, dans les bureaux de la Direction générale de l'Agriculture, 79 bis boulevard Babouat à Tunis, il sera procédé à la vente aux enchères publiques, au plus offrant et dernier enchérisseur de l'immeuble objet des titres fonciers « Annetta Costanza n° 6307 » et Nianou Bernard n° 23788 ».

Cet immeuble a une superficie de vingt-sept hectares dix ares cinquante centiares (27 ha., 10 a., 50 ca.).

Il comprend une maison à usage d'habitation et des dépendances. Il est entièrement complanté en vigne et arbres fruitiers.

Mise à prix : 250.000 francs.

Les personnes désirant participer aux enchères, devront déposer dans les bureaux de la Direction des Domaines et de la Colonisation, une demande d'admission aux enchères, cinq jours au moins avant la date fixée pour l'adjudication.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à la Direction générale de l'Agriculture, du Commerce et de la Colonisation (Direction des Domaines et de la Colonisation).

Grande Distillerie Tunisienne
G. & E. LICARI

USINE A VAPEUR
Rue d'Espagne et Rue de Besançon — TUNIS
Liqueurs de premier choix — Vins en gros
SPECIALITE D'AMER ET DE FERNET LICARI
Récompensés à plusieurs expositions et concours. — Médaille d'or. — Exposition Universelle de Paris 1900. — Médaille vermeil au Concours de Paris 1900.

Restaurant du Japon
— 7, Rue Amilcar — TUNIS —
Directeur : M. Léonard RIZZO

La direction de s cuisines a été confiée à M. LE GAC, ex-chef des cuisines de l'Hôtel d'Argenson, Paris.
Service à la grande carte. — R-pas à 8 fr. — Pension 500 fr. demi-pension 300 fr., service non compris.

Société Générale pour la Fabrication de la Dynamite
Procédés et Brevets A. NOBEL

PELLET César, agent
DEPOSITAIRE A TUNIS : 16, Rue de Syracuse
Dynamite Gomme A et N° 1 Détonateurs. Mèches de mines, 3 tissus goudronnés — Téléphone 1.39.
Adresse Télégraphique : Pellet — Tunis

L'HUILE QUI GRAISSE LE PLUS
« Vacuum Mobiloil »
Marque « GARGOYLE »
Maison A. MODIGLIANI
Agent général et Dépositaire pour la Tunisie
5, Rue Saint-Charles — TUNIS

Télégr. : Import-Tunis Tél. : 6

Compagnie de Navigation Mixte
Cie Touache — Paguebots-Poste Français
Imm. au Trib. de Commerce de Lyon N° B 1624
AGENCE DE TUNIS

Service régulier entre Marseille-Tunis et Tunis-Marseille. Pour fret et passages, s'adresser aux Bureaux de l'Agence à Tunis, Rue d'Alger
L'Agent principal : Casimir PEDELUPE

Administration des Habous
Avis

Il est donné avis au public que le lundi 29 courant, à 9 heures du matin, il sera procédé à l'Administration des Habous à la cession à enzel, par voie d'enchères publiques, de :

1^o Une parcelle de terre dite Essouira, sise à El Kabbaria, d'une contenance approximative de 31 ares, sur une mise à prix de 1.200 francs.

2^o Une parcelle de terre dite Essekira sise dans la zone de culture de Sidi Baoud, d'une contenance approximative de 45 ares, sur une mise à prix de 180 fr.

Pour prendre communication des cahiers des charges et des plans, s'adresser au Bureau Foncier n° 28 de l'Administration des Habous.

Le Directeur des Habous, MOHAMED SAADALLAH.

Station Thermale de Korbous

« SAISON D'ETE »

1^{er} Juin au 1^{er} Octobre, réduction de 50 % sur les tarifs des villas et appartements vides ou meublés des 6 premières catégories et de 25 % sur les 7 et 8 catégories.

Autobus quotidien.
Tarifs et renseignements : 5, avenue de Paris à Tunis; tél. 16-15 et Directeur Exploitation à Korbous, tél. 4.

Usages : EXCELSIOR tous les jours.

Raymond VALENSI
INGÉNIEUR ARCHITECTE
TUNIS — 22, Rue de Russie — TUNIS
DEPOT DE MACHINES AGRICOLES
11, Aue Al-Djazira, 11

apéritifs Licari
DEMANDEZ PARTOUT LES

Grand Hôtel & G^o Hôtel de France
8, rue Léon Roches
TUNIS

Eau courante Ascenseur
12 appartements avec salle de bain privée
Chauffage central partout
Salle pour noces et banquets
J EYMON Propriétaire

Pianos
ERARD, PLEYEL & HOFMANN
Les Trois marques mondiales
J. & A. Bembaron
7, Rue d'Italie - TUNIS

N.B. — Etant de négligence de nos achats nous vendons nos pianos à des prix défiant toute concurrence.

PHARMACIE BLOCH
4, Avenue de France, et Rue Al-Djazira
BLOCH Léon Fils
Pharmacien de 1^{re} Classe de l'Université de Montpellier
Lauréat de l'Ecole Supérieure d'Alger

Plus que jamais
ACHETEZ DU TERRAIN
Pour y faire bâtir ou cultiver placement....
L'achat le plus sûr....
C'est celle d'un lot de terrain dans le joli site de
HAMMAM-PLAGE-LES-PINS
Plage paisible, élégante, comportant tout l'aménagement moderne, située juste au-delà d'Hammam-Lif.
Pour renseignements, visiter ou recevoir plan.
Voir ou écrire :
A. Naccache 1, Rue d'Alger — TUNIS
Téléph. 10.10

Comptoir National d'Escompte de Paris
Société Anonyme au capital de 100 millions de Francs entièrement versés
Dépôts à vue et à échéance fixe TAUX AVANTAGEUX
Agence en Tunisie :
TUNIS — BEJA — BIZERTE — MATEUR
MONASTIR — SFAX — SOUSSE
Escompte et Recouvrements
TOUTES OPERATIONS DE BANQUE DE BOURSE ET DE CHANGE
Locations de compartiments de COFFRES-FORTS
— Dépôt de Cols —

LE CHAT NOIR
70°
EAU DE COLOGNE
TRIPLE EXTRAIT

Compagnie Algérienne
Société Anonyme fondée en 1877
Capital : 105.000.000 de Francs entièrement versés
Réserves : 10.000.000 de Francs
Siège Social : PARIS, 50, rue d'Alsace
TOUTES OPERATIONS DE BANQUE DE BOURSE ET DE CHANGE
Agences en France et dans toutes les villes et principales localités de l'Algérie et du Maroc et en SYRIE
EN TUNISIE :
Tunis, Béja, Bône, Bizerte, Blida, Bougie, Cherbourg, Colonne, Constantine, Djidjelli, Guelma, Jijel, Mostaganem, Oran, Sétif, Tlemcen, Algiers, Annaba, Biskra, Boufarik, Mascara, Médéa, Saida, Tizi Ouzou.
Correspondants dans le monde entier
DEMANDEZ PARTOUT
le Rhum Chauvet
JULES CURTELIN ET JEAN CASSAR
Représentants-dépositaires
4, Rue de Flandres — TUNIS

Grande Pharmacie du Marché
11, Rue d'Espagne — TUNIS — Tél. 5.85
Pharm. JARMON, docteur en Pharmacie, ancien résident, ex-chef de Travaux à la Faculté de Médecine de Toulouse.
Pharmacie d'ordonnances : Produits très modernes. Livraisons à domicile. Expédition à l'intérieur.

V. DARVAUX
reunis
Téléph. 30.55
7, Rue des Belges
TUNIS
Vêtements Civils et Militaires
Rayon spécial de décorations et insignes

Maisons recommandées

Artisans — Ancienne maison Paonessa Père et Fils, Louis Paonessa Fils, successeur rue de Bretagne - Tunis.
Tunisia-Palace, 1^{er} ordre, au centre de Tunis des gares, des bateaux, de la poste, des théâtres — Cuisine réputée à prix fixe, à la carte — Ascenseur.
Grande Fabrique d'Espadrilles Ripoli Meyers et Garvin — Tél. : 24.17 — 1, Rue Al-Djazira, Tunis — Gros, demi-gros, détail.
Belle Jardinière — Vêtements et tout ce qui concerne la Toilette pour hommes. — M. A. Comby — 5, Rue d'Angleterre et 17, Rue d'Italie en face la Poste, Tunis.
Grands Magasins de Nouveautés du Parc Paris — Avenue de France, Tunis — Grand Frères et Cie, propriétaires.
Grand Hôtel de France — 1^{er} ordre — L. de Lacroix, propriétaire — (Sousse-Tunisie).
Maison de santé pour les yeux, dirigée par M. le Dr Canod — 1^{re} Clinique fondée en Tunisie en 1881, 1, rue Zarkoun — Tunis

Placement Or

Sur terrain d'avenir. Grand lotissement 40.000 mc. au Belvédère-supérieur par lots de 400 à 500 mc. Facilités de paiement.
S'adresser chez Ange NACCACHE, 8, Rue d'Alger, à Tunis — Tél. : 40.49.
Le Gérant : E. LUMBROSO
Imp. GORSSE, BASCONE et MASCIT

Banque Franco-Tunisienne
des prêts mobiliers et monts de piété tunisiens
La Société délivre des Bons de Caisse qui rapportent CINQ pour CENT NET d'impôt à vue, CINQ et DEMI pour CENT à 1 an. On peut dire que c'est le roi des placements, 13, Rue d'Alger — Tunis.

Garage Victorine
Box particulier — Entretien des autos
12, Rue de Vesoul (à 100^m de l'Av. Jules-Ferry)

Moulins-Concasseurs
Bamfords « LE RAPIDE »
MOULINS pour blé, orge, maïs, café, etc...
1.200 références en Tunisie
Essais, devis et renseignements franco sur demande
INDUSTRIA
70 Avenue de Carthage - TUNIS

C^{ie} Générale Transatlantique
Services Maritimes de la Méditerranée
AGENCE DE TUNIS
Pour tous renseignements, s'adresser à l'Agence, 3, r. Es-Sadikia
Départ de Tunis pour Marseille directs tous les samedis du matin — Départs de Bizerte pour Marseille les mardis à 17 h.

Office Français Immobilier & Commercial
« ASSURANCES »
(38^e ANNEE)
28 Rue d'Italie — TUNIS — Téléph. 18.96
Vous qui désirez vendre : Fonds de Commerce, Immeubles, Terrains, etc., et qui ne trouvez pas d'acquéreur sur place, adressez-vous en confiance à OFFICE FRANÇAIS.

BANQUE DE TUNISIE

Société anonyme au Capital de 16.000.000 de Francs
Siège Social à Tunis — Succursales à Sousse, Sfax et Bizerte
Agences : Tunis (Agence A), Béja, Kairouan, Mahdia, Mateur, Medjez-el-Bab, Monastir, Soak-el-Khemis, Ferryville, Gabès, Zarzis, Ebba Ksour, Nabeul, Djerba
Escompte, Recouvrements, Dépôts à vue et à échéances fixes, Emissions de chèques et de lettres de crédit pour tous pays, Ordres de Bourse, Dépôts de Titres, Location de coffres-forts
Agence de la Compagnie Générale Transatlantique

AGENCE GENERALE D'ASSURANCES
LA NATIONALE
Vie, Incendie, Accidents de toute nature, Vol, Grêle
« LA NATIONALE », se classe comme les années précédentes en tête de toutes les Compagnies françaises, dépassant de beaucoup la Compagnie venant immédiatement après elle.
S'adresser pour tous renseignements à
MM. Eugène BESSIS & Fils, Agents généraux
4, av. de France - TUNIS — Téléph. 4.79

MATERIAUX DE CONSTRUCTION
B. BISMUTH
Importateur direct de la Société Générale des Tuileries de Marseille et Cie
Chaux et Ciments « Valette-Villard » de Cruas admis par les Administrations des Travaux Publics et du Génie Militaire
Fers, aciers marchands
Usine d'Agglom. en Ciment à Djebel-Djelloud
ENTREPOT : 8, Rue de Portugal (prolongée)
BUREAUX : Rue Es-Sadikia

DOMAINE DE POTINVILLE
Chaux Hydraulique et Ciments
DÉPOT : au Port (local de la Sté des Chaux et Ciments France-Afrique)
BUREAUX : 29, Avenue Jules-Ferry — TUNIS — Tél. 1.79
POTINVILLE, Téléph. N° 3 (Réseau d'Hammam-Lif).